



DÉCISION

N° : 2024-29

Exécutoire le : - 1 FEV. 2024

Publiée / Notifiée le : - 1 FEV. 2024

Visée le : 30 JAN. 2024

COMMANDE PUBLIQUE
Accord cadre n°21016
Maintenance et réparation des broyeurs de Grand Lac
Avenant n° 01 relatif à un changement de titulaire

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021, du 21 juin 2021 et du 21 mars 2023 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,
Considérant la notification effectuée le 02/08/2021 à l'entreprise AGRIPRO

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : AVENANT

La société AGRIPRO domicilié 39 Route des Cents Sillons – 01340 BRESSE VALLONS a cédé son activité à la société MCDA domiciliée ZAC de Julliat – 63260 AIGUPERSE.

La société MCDA s'engage à reprendre l'ensemble des obligations à la charge de la société AGRIPRO dans le cadre du marché précité à partir du 01/10/2023.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- MCDA

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement par Yves MERCIER
le 29/01/2024 10:41:44





MARCHE n°21016
Accord Cadre de Service à Bons de Commande

MAINTENANCE ET REPARATION
DES BROYEURS DE GRAND LAC

AVENANT N°1

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE

Par marché de services à bons de commande relatif à la maintenance et la réparation de son parc de broyeurs à branches, GRAND LAC a confié à l'entreprise AGRIPRO domicilié 39 Route des Cents Sillons – 01340 BRESSE VALLONS, les opérations d'entretien et de réparation de ses broyeurs. Le montant maximum annuel du marché est de 42 000 € HT

Il s'agit d'un marché passé en application du Code de la Commande Publique, suivant la procédure adaptée. C'est un accord-cadre à bons de commande d'une durée initiale de 1 an à tacite reconduction 3 fois, notifié le 02/08/2021.

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

La société AGRIPRO domicilié 39 Route des Cents Sillons – 01340 BRESSE VALLONS a cédé son activité à la société MCDA domiciliée ZAC de Julliat – 63260 AIGUPERSE.

La société MCDA s'engage à reprendre l'ensemble des obligations à la charge de la société AGRIPRO dans le cadre du marché précité à partir du 01/10/2023.

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

Ce marché ne prévoit ni n'avance ni retenue de garantie

Pas d'impact financier du présent avenant sur le marché initial.

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHE INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en trois exemplaires,

A Arcandon , le 26 JAN. 2024

Titulaire initial : AGRIPRO



RD975 - 01340 CRAS-SUR-REYSSOUZE
Tél. 04 74 25 95 08 - Fax 04 74 25 90 84
Le Vernay Fumet - 01190 GORREVOD
Tél. 03 85 36 48 48 - Fax 03 85 30 67 27
APE 4691Z - BIREN 434 718 054

A Arcandon , le 26 JAN. 2024

Nouveau Titulaire : MCDA

MCDA SAS

Au Capital de 3 711 000 Euros
ZAC de Julliat - 63260 AIGUPERSE
Tél. : 04 73 63 64 05
Agence : 01480 SAVIGNEUX Tél. 04 74 08 38 82
RCS Clermont Fd 444 964 191

Pour GRAND LAC,
Yves MERCIER
Vice-Président de Grand Lac
29 JAN. 2024



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Décision 2024-29 : Accord cadre n.21016 Avenant de transfert de titulaires

Date de transmission de l'acte : 30/01/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 30/01/2024

Numéro de l'acte : dec600 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20240129-dec600-CC

Date de décision : 29/01/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte :
1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.3. Dossier d'avenant

